

**Procès-verbal de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
Du 26 septembre 2017**

Présidence	M. Gallay, Président
Secrétaire	Mme Boulenaz
Scrutateurs	M. Schwarzentrub – M. Hauser
CODIR	4 Présents M. Barras, président – Mme Faraut-Linares – M. Blumenstein – M. Gafner
	1 excusé M. Mühlemann

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 avril 2017
6. Communication des membres du Comité de Direction
7. Préavis n° 07-2017 – Budget 2018
8. Communication du Commandant Corthésy
9. Divers et propositions individuelles

1) Accueil, ouverture de l'assemblée

Le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée à 20H00

2) Contrôle des présences

Communes présentes : 17 communes

Commune excusée : Arnex-sur Nyon

Le quorum est atteint avec 53 voix, l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal

Néant

4) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté par 53 voix

5) Adoption du procès-verbal de la séance du 26 avril 2017

Le procès-verbal est accepté par 53 voix

Remarque de M. Galibourg délégué de la commune de Saint-Cergue par courriel du 23 septembre 2017 :

Modification du paragraphe en début de 3^{ème} page du PV, soit :

M. Galibourg propose de revoir les charges et suggère de faire un fond de réserve de CHF 10'000.- sur 4 ou 5 ans

En le remplaçant par :

M. Galibourg constate dans les charges des comptes une dépense de CHF 44'251.- pour la revue quinquennale. En prévision de la prochaine revue il propose de créer une réserve de CHF 10'000.- par an afin d'étaler cette charge plutôt que de la subir en une fois dans 5 ans.

6) Communication des membres du Comité de Direction

M. Barras, Président, apporte les salutations du CODIR et prie l'assemblée de bien vouloir excuser l'absence de M. Mühlemann occupé par d'autres obligations.

Sans entrer dans les détails du préavis « budget 2018 », sujet principal du Conseil Intercommunal du jour, il rappelle à l'assemblée que le financement de l'association est à un tournant important. Lors de la mise en place du SDIS en 2013 un accord politico-financier a été adopté pour une période de 4 ans. La Commune de Nyon a payé un forfait de dix francs supplémentaire par habitant, ceci dans le but d'alléger le surcoût pour les 17 autres Communes membres du SDIS Nyon-Dôle. Le Président remercie la ville de Nyon pour l'effort consenti et prie les deux Municipaux présents de la Commune de Nyon de bien vouloir transmettre les remerciements du CODIR.

7) Préavis n° 07-2017 – Budget 2018

Monsieur GrosPierre, rapporteur de la commission de gestion et finances donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal l'adoption du préavis tel que présenté.

La parole n'est pas demandée, le Président passe au vote à main levée :

Où le rapport de la Commission de gestion et finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver le budget 2018 de l'association intercommunale du SDIS Nyon-Dôle**

Résultat du vote : accepté avec 50 oui et 3 abstentions

8) Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy

- Le commandant Corthésy remercie les membres du Conseil Intercommunal pour l'adoption du budget 2018.
- Le Commandant présente le rapport des activités intermédiaires au 14 septembre 2017, soit :

329 interventions sur l'ensemble du SDIS
25 interventions sur le site DPS de Saint-Cergue
20 interventions sur le site DPS de Genolier
22 interventions sur le site DAP de Bonmont
262 interventions sur le site DPS de Nyon
Dont :
74 incendies
10 désincarcérations
58 sauvetages, ascenseurs et chutes de matériaux
50 pollutions hydrocarbures
4 interventions chimiques
52 inondations
57 alarmes automatiques
24 divers

- Le Commandant annonce la date du recrutement cantonal 2018, soit le jeudi 02 novembre sur l'ensemble des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle.
Il informe l'assemblée que les flyers d'information ont été rédigés avec de nouvelles photos et que des banderoles seront placées à différents endroits stratégiques du district.
Le commandant souhaite que les Communes membres du SDIS Nyon-Dôle participent activement à la promotion de ce recrutement cantonal et leur demande de publier sur leur site internet le lien pour cet évènement.

Quelques dates importantes :

Dates des rapports annuels :

Le 12 janvier 2018 – DPS Saint-Cergue

Le 13 janvier 2018 – DPS Nyon

Le 19 janvier 2018 – DAP Bonmont à Borex

Le 20 janvier 2018 – DPS Genolier à Trélex

Le 25 janvier 2018 – rapport du SDIS Nyon-Dôle au complet

Les convocations seront envoyées en temps voulu.

Séances du Conseil Intercommunal – année 2018 :

Le 24 avril 2018

Le 25 septembre 2018

Séances de la commission gestion et finances – année 2018 :

Le 27 mars 2018 à 19h00 à la caserne de Nyon

Le 03 juillet 2018 à 19h00 à la caserne de Nyon

Le Commandant fait une présentation du nouveau camion tonne pompe. Sa capacité de 2000 litres permet de circuler plus aisément.

Le nouveau système « Cobra » permet de percer en quelques secondes un mur, un volume, etc.

9) Divers et propositions individuelles

M. Hübscher de la Commune Arzier-Le Muids, demande au Commandant si la pose des banderoles pour l'information du recrutement cantonal s'effectuera par les pompiers. Le Commandant répond par l'affirmative.

M. Gallay, Président du Conseil Intercommunal remercie l'assistance et le CODIR. Le Commandant Corthésy invite l'assemblée à un apéritif.

**La prochaine séance du Conseil Intercommunal
aura lieu le jeudi 24 avril 2018 à 20H00 à la caserne.**

Le Président
D. Gallay



La Secrétaire
G. Boulenaz

